

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 12 décembre 2024

Présidence de Monsieur Sylvain Richard

Le Conseil communal de Renens

- Vu le préavis intercommunal N° 72-2024 de la Municipalité du 23 septembre 2024,
- Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 15 « Terrains de foot/Praz Véguey ».

ALLOUE à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 525'000.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 6 ci-dessus.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 septembre 2024.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2024

Le Président

La Secrétaire

Sylvain Richard

Corrine Simon

